

Je pense même que ce que M. Templé a écrit pour les maîtres pourrait être placé entre les mains des élèves.

Maintenant permettez-moi, mon cher ancien collègue d'insister sur une chose : c'est que ces modèles graphiés doivent disparaître bien vite et faire place aussitôt que cela est possible aux modèles en relief. Dans les cours de dessin de nos écoles primaires, dès le cours moyen, les élèves sont mis en face du plâtre (modèles plan sur plan d'un très faible relief). Ceci les habitue à voir par eux-mêmes et à ne plus copier l'interprétation d'un autre.

Faites-moi le plaisir de remercier pour moi M. Templé et de lui dire, bon courage ! afin qu'il sème de plus en plus dans le cœur de ces jeunes descendants de vieux et braves Français l'amour de tout ce qui est beau.

A. COUGNY.

*Inspecteur général de dessin.*

---

BROTHERS OF MARY.

Chicago, Ill., 9 Juin 1889.

MONSIEUR,

Ayant fait récemment un séjour de quelques jours à Winnipeg, j'ai appris à connaître M. le Surintendant de l'Instruction pour les catholiques. Celui-ci m'a fait connaître le cours de dessin édité par vous, et m'a fait cadeau d'un exemplaire de cet ouvrage si utile.

Auriez-vous l'obligeance de m'en faire connaître le prix—gros et détail ? A supposer que j'en fasse venir des exemplaires du Canada, y a-t-il un droit d'entrée à payer ? Avez-vous peut-être un dépôt aux Etats-Unis ? Vous m'obligerez beaucoup en me fournissant tous les renseignements désirables sur cet ouvrage et sur la manière de se le procurer. Ma mission me met en contact avec un grand nombre de maîtres, et je serais bien aise de pouvoir parler pertinemment à ce sujet. Nous n'avons rien dans les Etats-Unis qui, à mon avis, vaille votre ouvrage "*Méthode Nationale de Dessin.*"

Veuillez me répondre promptement et croire à mes sentiments respectueux.

J. B. KIM.